

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

Recrute son

ACCOMPAGNATEUR DE CAR SCOLAIRE / ANIMATEUR (h/f)
Poste en CDD à temps non complet 20h55/semaine (jusqu'au 06/07/2021)
(Cadre d'emplois des adjoints techniques et agents non titulaires)

Dans le cadre d'un remplacement, au sein du service Vie Scolaire, vous assurez les missions suivantes :

1 – Accompagnateur de car scolaire

- Aux arrêts de car, accueillir les enfants, aider les plus petits à la montée et à la descente
- Veiller à la sécurité et à la discipline des élèves dans le car
- Remonter tout dysfonctionnement éventuel au service Vie Scolaire

2 – Assistance aux animateurs

- Participer à l'encadrement des enfants durant l'interclasse (midi) et/ou le temps libéré (soir)
- Faire l'appel et surveiller l'activité des enfants
- Intervenir en cas d'accidents et/ou de blessure auprès de l'enfant
- Participer au rangement du réfectoire

SPECIFICITES :

Planning annualisé, sur la base des jours scolaires :

lundi: 7h50-9h05 / 11h45-13h35 / 16h-17h45

mardi, jeudi, vendredi : 7h50-9h05 / 11h55-13h35 / 16h-17h45

mercredi : 7h50-9h00 / 12h-12h55

Soit 20h55 par semaine

Envie de faire partie de l'aventure ?

Idéalement :

- Vous disposer d'une expérience en encadrement d'enfant et / ou le BAFA
- Vous êtes autonome, avez des capacités d'adaptabilité et le sens de l'organisation
- Vous avez de bonnes qualités relationnelles et un rôle d'exemplarité vis-à-vis des enfants et des adultes
- Vous savez faire preuve de discrétion et de dynamisme
- Vous avez le sens du service public

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à l'attention de Mr le Maire sous **ref 2020-66** à l'adresse suivante
ressourceshumaines@lachapellesurerdre.fr

vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

La date limite de candidature est le 29 janvier 2021